

## Bulletin national de situation hydrologique du 13 mai 2019



En avril, les précipitations ont été contrastées sur le pays. Sur le nord du pays, elles ont été le plus souvent déficitaires à l'exception de la plaine d'Alsace. Au sud, les précipitations ont été le plus souvent conformes aux normales voire excédentaires comme sur la région Nouvelle-Aquitaine, sur les Cévennes et l'est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis septembre, le déficit pluviométrique est proche de 20 %.

Durant ce mois d'avril, les sols se sont asséchés sur un vaste quart nord-ouest sauf en Bretagne. La sécheresse des sols superficiels perdure sur le nord du Massif central et le pourtour méditerranéen hormis sur le département des Alpes-Maritimes. Elle s'est légèrement atténuée sur le nord-est. L'évolution du niveau des nappes en avril traduit globalement la fin de la période de recharge et la bascule entre recharge (hausse) et vidange (baisse) des nappes. La période de recharge se termine, constat habituel à cette période de l'année. Les niveaux enregistrés traduisent une recharge 2018- 2019 peu abondante, du fait des précipitations faibles et parfois tardives durant l'automne et l'hiver.

Si localement, les pluies d'avril ont permis d'améliorer la situation en prolongeant la recharge sur certaines nappes réactives, les niveaux sont globalement bas et inférieurs à ceux de l'année précédente (avril 2018), où la situation générale était satisfaisante en sortie d'hiver. Quelques secteurs, au nord-est du territoire (nappes du sud de l'Alsace, de Bourgogne, d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Berry) présentent des niveaux peu favorables, parfois proches des minimas enregistrés pour un mois d'avril.

Les précipitations, bien que localement excédentaires n'ont pas permis l'augmentation des débits des cours d'eau et les niveaux de ces derniers sont majoritairement inférieurs à la moyenne. La situation des barrages présente des indicateurs de taux de remplissage globalement satisfaisants pour la période de l'année. Elle s'est même améliorée pour quelques retenues depuis le mois précédent.

Au 13 mai, 11 départements ont mis en œuvre des restrictions des usages de l'eau. À titre de comparaison, sur la même période l'an passé, 2 départements avaient mis en place ces arrêtés et ils étaient 12 en 2017.

**Auteurs du document :** Office International de l'Eau (OIEau)

**Obtenir le document :** Office International de l'Eau (OIEau)

**Diffuseur des métadonnées :** Office International de l'Eau

**Mots clés :** BARRAGE RESERVOIR, SECHERESSE, NEIGE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, DEBIT, ALIMENTATION DE NAPPE, AQUIFERE, HYDROMETRIE, INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, COURS D'EAU, HYDRAULICITE

**Thème (issu du Text Mining) :** MILIEU NATUREL

**Date :** 2019-05-23

**Format :** text/xml

**Identifiant Documentaire :** OIE/BSH190513

**Source :** Page 22 p.

**Langue :** Français

**Accéder à la notice source :**

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-13-mai-2019>

**Télécharger les documents :** [https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh\\_2019\\_05.pdf](https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh_2019_05.pdf)

**Emprise nationale :** FXX

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-13-mai-20190>

13-mai-20190



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

